

<http://amismarcelgodard.fr>

Assemblée Générale Ordinaire du 4 mars 2018

Procès verbal

14h - 14h15 **Accueil et émargement de la feuille de présence.**

45 membres présents ou représentés (24 membres présents et 21 pouvoirs).

14 heures 15 **Dominique MOREAU, président de l'Association, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Les Amis du Père Marcel-Joseph GODARD ».**

Dominique Moreau remercie les membres présents de l'association créée il y a tout juste six ans.

Rapport moral par Dominique MOREAU

I.- Retour sur l'exercice écoulé

1.1 L'association

L'année 2017 a été fortement marquée par le 10^{ème} anniversaire de la mort du Père Godard. Nous avons dépensé beaucoup d'énergie positive pour cela et les fruits ne sont pas encore d'ailleurs tous tombés.

Par ailleurs, notre association poursuit son déploiement sur trois axes :

- La montée en puissance du **site internet**, avec la mise en place d'un abonnement aux newsletters. Mais l'enjeu le plus important est de continuer à enrichir le site sur le plan des contenus.
- La poursuite du travail **d'inventaire des œuvres** de Marcel Godard.
- La mise en place de l'**Atelier Vocal Marcel Godard**, rassemblement des chœurs de la Cathédrale du Puy et de l'ensemble Point d'orgue. Il a pour vocation de faire connaître la musique de Marcel Godard et d'autres compositeurs proches ou actuels innovants.

Depuis la dernière assemblée générale ordinaire du 5 mars 2017, il y a eu quatre réunions de bureau et quatre réunions de conseils d'administration.

Les membres du Bureau sont en contact régulier que ce soit par téléphone ou par email et notamment pour les projets travaillés ensemble.

1.2 Les événements 2017

Les événements de l'année 2017 ont largement tourné autour de l'anniversaire des 10 ans du décès du Père Godard.

- Ils ont commencé le 15 octobre 2016 avec le concert d'orgue à l'Église de la Rédemption dans le cadre du festival « *Orgue en Jeu* » avec Baptiste-Florian Marle-Ouvrard, « *Matière et Lumière* » en hommage à Marcel Godard.
- le 5 mars 2017, messe anniversaire à la Cathédrale, avec l'Assemblée générale et la conférence de Jean-François Duchamp sur « *le Père Godard et la peinture* ».
- Les journées d'étude des 15 et 16 juin qui ont été le point marquant de cette année ; « *Chanter au souffle de Vatican II* » en partenariat avec l'Institut Pastoral d'Études Religieuses de l'UCLY (Université catholique de Lyon) à l'initiative de notre Association. À cette occasion :
 - Sortie du recueil de chants pour ces journées « *Partez, messagers de la fête* » comprenant des œuvres Marcel Godard mais aussi des créations de Jo Akepsimas, Henri Dumas, Yves Lafargue et Thibaut Louppe.
 - Sortie du disque de Mazille « *Héritiers de sa liberté* », composition de Marcel Godard et créations de Thibaut Louppe.
 - Sortie du fascicule de Marcel Godard « *Que Dieu vous prenne au goût de son œuvre* », Florilège de chants pour l'année liturgique (volume 1).
 - Sortie des actes des Journées, véritable outil de travail.
- Soirée spirituelle à Ainay le 15 juin, « *Musique spirituelle d'un soir autour de Marcel Godard* », avec le Chœur Mixte de la cathédrale dirigé par Jean-François Duchamp, le chœur Elevatio, dirigé par Thibaut Louppe et l'Atelier Vocal Marcel Godard dirigé par Emmanuel Magat. À l'orgue, Vincent Coiffet, organiste titulaire de l'abbaye d'Ainay.
- *La lettre n° 4 de l'Association* du 25 avril, avec l'interview d'Henri Dumas par Micky Maillet.
- Deux concerts dans les Hautes Alpes par l'Atelier Vocal Marcel Godard sous la direction d'Emmanuel Magat. Le 15 juillet à l'Abbaye de Boscodon et le 16 juillet pour l'ouverture du festival de Musique en Écrins, aux Vignaux sur la commune de Vallouise.

II.- L'année 2018 : les projets

- 2.1 Enrichir, améliorer le **site internet**. Mise en place de la newsletter.
- 2.2 *L'inventaire des œuvres* est à poursuivre. Par communication interne, on peut demander la connexion à Zotero pour voir le travail accompli.
- 2.3 **Le devenir de l'Atelier Vocal**. C'est l'instrument privilégié de l'Association pour faire connaître la musique de Marcel Godard. L'Atelier Vocal Marcel Godard n'a pas d'existence juridique, c'est l'association qui le prend en charge, qui souscrit une assurance lors des concerts. Mais il est fragile du fait de la dispersion géographique de ses membres. Emmanuel Magat précise que, si jusqu'à présent il a en a assumé la direction lors des concerts, tout est ouvert aussi bien au niveau des chœurs qui peuvent le rejoindre que de la direction. Il estime qu'il est

essentiel que l'association ait un atelier qui, sur le plan de la pratique musicale et vocale et de la production, concrétise le travail de l'association qui doit pouvoir lancer des projets musicaux. Il ajoute que, même s'il l'a dirigé toujours avec plaisir, l'Atelier n'est pas sa propriété.

Le rapport moral étant achevé, le président donne la parole aux membres présents, les invitant à proposer des événements capables de rassembler autour de l'association.

Après discussion,

Le rapport moral est voté à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport financier par Gérard TRACOL

Pour l'année 2017, pour la cinquième année de l'association, 63 membres ont adhéré ou renouvelé leur adhésion et sont à jour de cotisation.

Les comptes au 31 décembre 2017 :

Dépenses :	4 785 €
Recettes :	2 658 €

Le déficit est donc de 2 128 € pour l'année 2017. Mais il faut dire qu'il s'agissait d'une année exceptionnelle qui justifiait des dépenses importantes (certaines d'entre elles seront d'ailleurs couvertes en retour par des recettes, en particulier l'achat en nombre du fascicule de chants de Marcel Godard, destiné à la revente).

Gérard TRACOL détaille les différentes recettes et dépenses...

Reste sur le compte : 744 € et sur le livret bleu : 1 058 €

Le cahier des comptes est à la disposition de chacun sur demande.

Il est proposé de maintenir la cotisation à son niveau actuel, soit 20 € pour une personne seule et 30 € pour un couple.

Après discussion,

Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et des représentés.

La cotisation est maintenue à son niveau à l'unanimité des présents et des représentés.

Discussion

Le Président donne ensuite la parole aux membres présents qui désireraient formuler des propositions pour le futur.

- Propositions de Gérard Tracol : **création d'un prix Marcel Godard**. Mise en place d'un concours proposé dans une revue et soumis à l'appréciation d'un jury.
- Projet pour l'Atelier Vocal, un atelier vocal élargi : *la Passion selon St Marc*, œuvre de M. Godard qui n'a été donnée qu'une seule fois.

- Proposition de Marie-Hélène Lapiere : préparation pour le Carême 2019 d'une journée avec la messe le matin, pique-nique et concert avec les chanteurs de Saint-Étienne, le groupe « *Vox Amoris* » et l'Atelier Vocal. Travail vocal avec les chantres des paroisses ? À mettre en place rapidement pour le calendrier.
- Intervention de Jacques Lyant qui mentionne l'enregistrement d'un CD au profit de la Ligue contre le cancer en Colombie d'œuvres de Marcel Godard sous l'égide de Louis Tillet, un ancien du Chœur Mixte.
- Proposition de Philippe Malidin de numériser des enregistrements sur disques vinyl.

Rappel des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

Jean-François DUCHAMP
Pascale GABET-HENRI
Henri GOUTTE
Jean-Pierre LONGRE
Micky MAILLET

Dominique MOREAU
Marie-Josèphe PIERI
Gérard TRACOL
Dominique TULIPE
Marie-Hélène SAINT-DIZIER

Le Bureau est composé :

Dominique MOREAU
Micky MAILLET
Gérard TRACOL
Marie-Hélène SAINT-DIZIER
Marie-Josèphe PIERI

Président
Vice-Présidente
Trésorier
Secrétaire
Secrétaire adjointe

Après les avoir remerciés, Dominique Moreau rappelle les modalités de fonctionnement de ces instances :

- **Le Conseil d'Administration** est composé de 12 membres maximum élus pour une durée de 3 ans renouvelable par tiers chaque année au terme du premier mandat du Conseil d'Administration (art 11).

Invités : Thibaut LOUPPE, Emmanuel MAGAT et Jean-Pierre PAQUET

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester : elles pourraient devenir invités permanents (il faut également penser au renouvellement futur).

- **Le Bureau** : Les membres du bureau sont élus pour trois ans et peuvent être reconduits deux fois maximum, sauf en cas de difficulté majeure à le renouveler, auquel cas une reconduction supplémentaire est possible année par année sous réserve de l'accord explicite de l'Assemblée Générale ordinaire (art. 11). Mais Dominique Moreau rappelle qu'il est sain de renouveler régulièrement le bureau d'une association pour qu'elle reste vivante.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 15 h 00.

Elle a été suivie d'une conférence de Sœur Étienne, « *Didier RIMAUD - Marcel GODARD, une collaboration exemplaire au service du chant liturgique en langue française* ».

Le texte de cette conférence sera mis prochainement sur le site internet.

Le président de l'Association
Dominique MOREAU

Le trésorier de l'Association
Gérard TRACOL

Les secrétaires de l'Association
Marie-Hélène SAINT-DIZIER et Misou PIERI